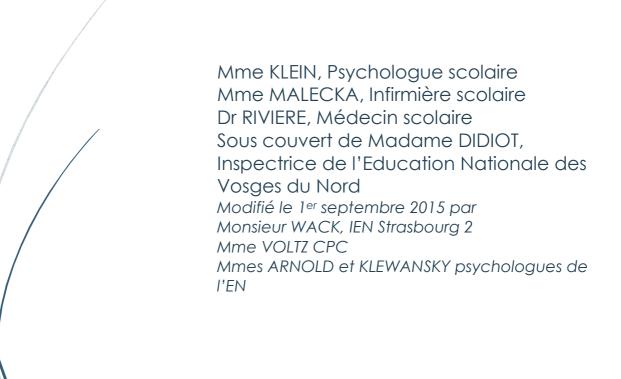
GROUPE DE TRAVAIL

PISTES DE REFLEXIONS pour un accompagnement en cas de décès et/ou en cas d'évènements graves, à l'école.



Sommaire

PREAMBULE	- 3 -
OBJECTIFS DE CE GUIDE	- 4 -
1 LES DIFFERENTS TEMPS DU CIRCUIT DE L'INFORMATION	- 5 -
1.1. Premier temps: L'ANNONCE DU DECES FAITE PAR LA FAMILLE	- 5 -
1.2. DEUXIEME TEMPS: PROTOCOLE ET COORDONNEES	- 6 -
1.3. TROISIEME TEMPS: DETAIL DU CIRCUIT DE L'INFORMATION	- 8 -
2 LA CELLULE DE CRISE	- 9 -
2.1 SA COMPOSITION	-9-
2.2 SON ROLE	-10-
3 LA CELLULE D'ECOUTE	- 10 -
3.1 SA COMPOSITION	- 10 -
3.2 SON ROLE	- 11 -
4 ROLE DE L'ENSEIGNANT	- 12 -
5 L'ANNONCE	- 13 -
5.1 GENERALITES	- 13 -
5.2 L'ANNONCE EN ELLE-MEME	- 13 -
7 CONCLUSION	- 15 -
POSTFACE	- 16 -

PREAMBULE

A la suite du suicide d'un enseignant d'une circonscription du Bas Rhin, en urgence, une cellule de crise a du se mettre en place, à destination des élèves, des parents et du personnel enseignant.

Comment porter secours aux élèves dans l'incompréhension de la situation, aux parents d'élèves choqués et impuissants, à une remplaçante insécurisée par la singularité de son intervention ? Qui fait quoi et comment ?

Cette expérience a conduit à s'interroger sur la nécessité de réfléchir à un cadre d'intervention préalable afin d'accompagner au mieux les équipes susceptibles d'être confrontées à ce type d'évènement.

Afin de prémunir la souffrance possible des différents acteurs pris dans la situation d'urgence et la sidération, est née l'idée de ce guide adapté à notre circonscription.

Cet outil présentera un certain nombre d'éléments facilitant les différentes mises en œuvre possibles ainsi que la gestion du temps de crise.

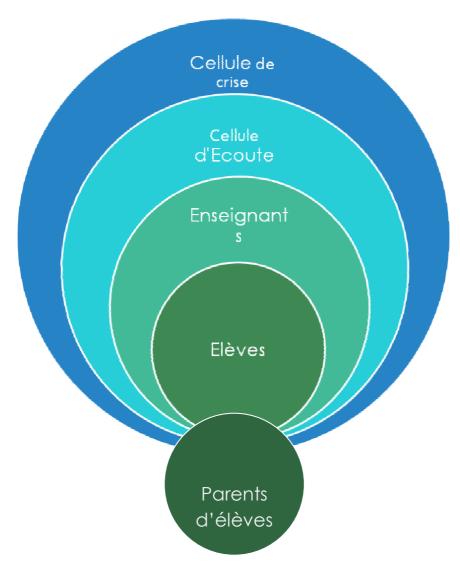
Ce guide concerne tout évènement traumatique lors d'un décès d'un enfant ou d'un adulte au sein de l'école.

OBJECTIFS de ce guide

La cellule de crise ou d'urgence répond à la mise en place d'un dispositif de prise en charge par des professionnels face à des situations singulières, factuelles, à l'adresse d'un public ayant subi un traumatisme.

Il existe déjà «le guide d'intervention en établissement scolaire en cas d'évènements graves » (document de 2005)

Notre guide comporte des pistes de travail et de réflexion afin de construire, en fonction des besoins, <u>un cadre sécurisant</u>, cadre qui pourrait être schématisé par la figure ci-dessous.



Ce cadre pourra construire les interventions à venir en cas d'évènements traumatiques afin de :

- Répartir les fonctions et rôles de chacun.
- Protéger les acteurs de la cellule de crise et d'écoute
- Réduire les manques de repères dus au trauma et à la sidération
- Construire un espace « transitionnel » entre l'avant et l'après trauma.
- Revenir à un mode de fonctionnement normal de l'école.
- Soutenir les équipes enseignantes

1 LES DIFFERENTS TEMPS du circuit de l'information

1.1. Premier temps : l'annonce du décès faite par la famille

La famille va interpeller un premier interlocuteur au sein de l'école.

Cette situation requiert une forme d'empathie à l'adresse de la famille, dans une écoute respectueuse et une formulation ajustée à la situation :

Il serait irrespectueux d'importuner la famille avec des questions, dans un aprèscoup. Aussi, avons-nous listé les différents éléments importants afin de mettre en œuvre, par la suite, le circuit de l'information et des interventions à venir.

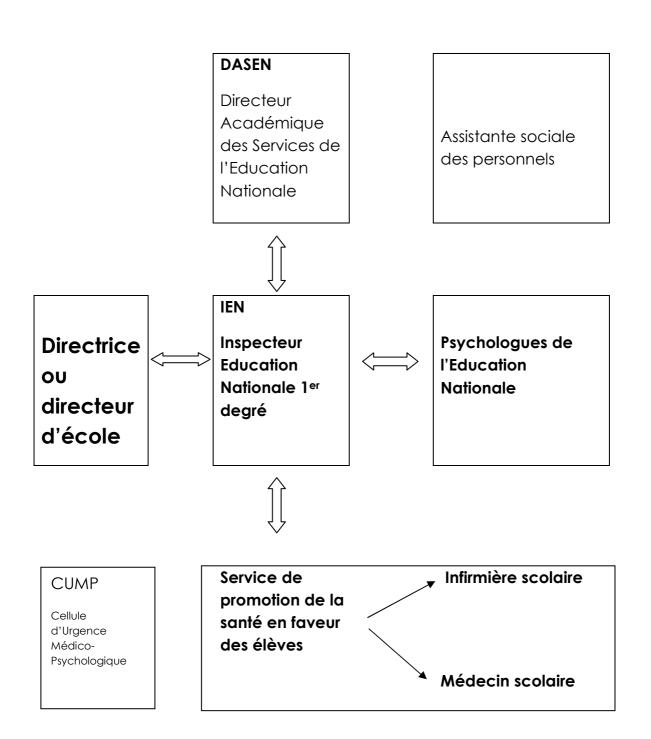
Cependant la famille sous le choc du trauma pourrait ne pas être en mesure de répondre ou de ne pas le vouloir. Dans ce cadre-là, il est nécessaire de l'entendre et de le comprendre.

Nous avons réfléchi à quelques formulations qui pourraient avec simplicité permettre de construire l'échange :

- Toutes les personnes de l'école partagent votre souffrance.
- Que souhaitez-vous que nous transmettions aux familles et aux enfants.
- Informez-nous si vous le souhaitez et quand vous le souhaiterez de la date de funérailles ?

1.2. Deuxième temps : protocole et coordonnées

Protocole du circuit de l'information : les liens hiérarchiques



Personnes ressources	Coordonnées
IEN: M. WACK	03 88 45 92 43
DASEN: MME WELTZER	06 85 91 22 27
SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE EN FAVEUR DES ELEVES	03 88 45 92 08
MEDECINS SCOLAIRES MME METZGER MME GIRON PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE MME ARNOLD MME KLEWANSKY ASSISTANTES SOCIALES DES PERSONNELS	06 45 64 89 06 06 45 64 73 81 03 88 32 59 00 03 88 31 01 30 03 88 45 92 21 03 88 45 92 85 03 88 45 92 10 03 88 45 92 22
CUMP (Cellule d'Urgence Médico- psychologique	Secrétariat 03 88 11 68 74

^{*}la CUMP: Elle peut être sollicitée pour avis et conseils, et peut assurer une présence sur le terrain, une prise en charge psychologique (qu'elle soit quasi immédiate ou différée) ou proposer un « débriefing » post-gestion de crise pour les personnes impliquées dans la mise en place de la cellule de crise et /ou cellule d'écoute.

1.3. Troisième temps : détail du circuit de l'information

Personne décédée	Qui annonce ?	En direction de qui ?	Comment ?
Adulte enseignant Adulte enseignant Directrice ou directeur d'éco	IEN	Adultes de l'école	Annonce orale
		Elèves	
		Parents	Annonce écrite : carnet de liaison
		La circonscription	Annonce écrite : mail
	Directrice ou directeur d'école	Adultes de l'école	Annonce orale
Elève	IEN	Elèves	
	Psychologue de l'Education Nationale	Parents	Annonce écrite : carnet de liaison

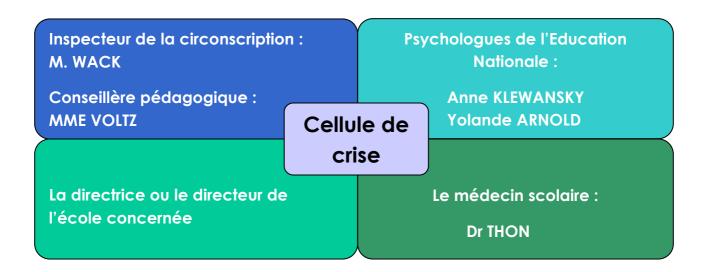
2 LA CELLULE DE CRISE

Pour une intervention réfléchie et adéquate, en situation d'urgence, il est impératif que les membres constituant la cellule de crise prennent un temps de concertation préalable, pour mesurer les actions à envisager selon la nature de l'évènement.

Or constituer une cellule de crise potentielle permet de se projeter dans une situation de crise à la fois en terme professionnel (qui fait quoi et comment) mais aussi personnel pour chacun des acteurs. Ce temps réflexif servira de base de travail, en amont.

En effet, les situations d'urgence restreignent nos capacités à penser, à prendre du recul et peuvent placer les acteurs en difficulté. Seule la cohérence de l'équipe permet aux acteurs de se situer dans leur fonction et d'envisager une intervention complémentaire, sans assigner à une seule personne la responsabilité complète de la gestion et de l'organisation de la cellule de crise.

2.1 Sa composition



2.2 Son rôle

Evaluer la situation

Cette évaluation permet de construire un mode d'intervention, et une mise en œuvre adaptée. Cette concertation permettra un motif de réassurance pour l'ensemble des partenaires.

Il s'agit de définir, en équipe :

- o la source et la validation de l'information
- o le contexte particulier de l'évènement auquel il va falloir s'adapter
- o les personnes et écoles concernées
- o l'annonce : la personne qui fera l'annonce officielle, ses destinataires, son contenu en accord avec la famille (cf tableau : l'annonce)
- o le besoin en personnel supplémentaire au niveau de la cellule d'écoute

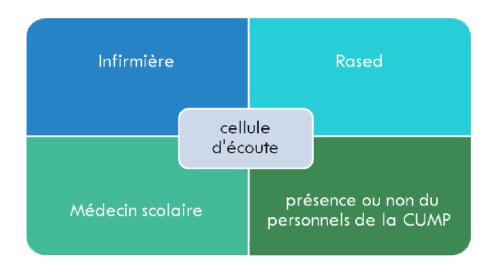
3 LA CELLULE D'ECOUTE

Elle peut être mise en place si nécessaire par la cellule de crise. Elle n'existe pas comme une instance en soi, transplantée et adaptable dans n'importe quelle situation mais elle est une des réponses possibles du choix de mise en œuvre de la cellule de crise.

Les acteurs de cette cellule se positionnent dans un accueil et une écoute professionnels <u>dont le caractère injonctif est exclu</u>.

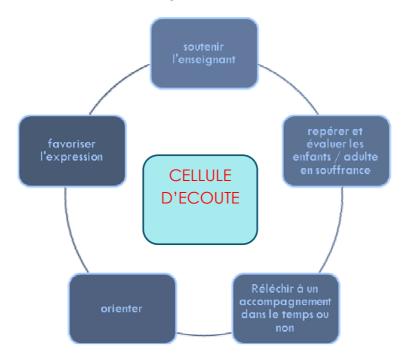
3.1 Sa composition

- Equipe du RASED
- Infirmières scolaires
- Le médecin scolaire du secteur



3.2 . Son rôle

- Soutenir l'enseignant
- Favoriser l'expression : des ressentis, des questionnements des élèves, des parents, des personnels.
- Repérer et évaluer les enfants ou les adultes en souffrance. Orienter si nécessaire.
- Réfléchir à un accompagnement dans le temps



4 ROLE DE L'ENSEIGNANT

L'enseignant(e) est la personne référente de fait dans la relation écolefamilles.

Néanmoins, un délai de concertation est nécessaire : le rôle de l'annonceur ne devrait pas lui incomber. C'est en équipe que la cellule de crise élaborera l'annonce et l'un de ses membres se chargera de transmettre l'information.

<u>Si question, le délai de la réponse peut-être différé, il suffit de l'énoncer clairement</u>. « Je vous propose d'attendre des personnes pour en parler ».

Comment faire ?

- Se faire confiance et rester naturel
- Faire confiance aux enfants
 - L'enseignant sera amené à
- accueillir avec bienveillance :
 - Toutes les réactions des enfants et des parents
 - Tous les ressentis des enfants et des parents
- Ecouter sans interprétation personnelle : être dans une posture d'écoute et non de « savoir sur ».
- Communiquer avec un langage simple, à la portée des enfants.
- Transmettre le calme et la réassurance (ni dramatiser, ni dédramatiser)
- Etre attentif aux changements de comportements, d'attitudes des enfants, ou à l'absence de manifestations, de réactions, afin de détecter un enfant en difficulté, en souffrance.
- Faire le lien entre les enfants, les parents, la cellule de crise ou autres professionnels.
 - Il est impératif que l'enseignant (et tout autre adulte de la communauté éducative) soit soutenu et ait la possibilité de pouvoir

échanger avec un professionnel de la cellule autour de ce qu'elle peut/veut faire auprès des enfants .

• La cellule d'écoute peut soit accompagner l'enseignant, soit l'orienter vers le service d'Aide des enseignants, ou encore vers l'Assistante Sociale des Personnels de l'Inspection Académique de Strasbourg, dont la mission d'écoute fait partie intégrante de ses missions.

L'ANNONCE

1.1 Généralités

L'annonce est un moment clé dans la prise en charge du trauma.

«Il n'existe pas d'outils prêts à penser, pour annoncer la mort, et c'est plutôt une bonne chose, car «protocoliser» les annonces de mort reviendrait à imposer une représentation théorisée et technicisée de la mort qui ne tiendrait pas compte de la singularité de chaque situation»

Hélène Romano « Dis moi, c'est comment quand on est mort? Accompagner l'enfant sur le chemin du chagrin ».

1.2 L'annonce en elle-même

La charge émotionnelle que suscite l'annonce doit pouvoir se penser dans un préalable, en posant un cadre dans lequel certains thèmes seront abordés.

- Que dire et comment le dire ?
- L'annonce officielle de la mort ne peut se faire qu'en accord avec la famille. Les informations seront donc validées au préalable (auprès de la famille, de l'hôpital, de la gendarmerie, du maire). Aucune information sur la cause du décès ou les funérailles ne doit être divulguée sans l'accord de la famille.
- Il faut veiller à penser à toutes les personnes concernées et ne pas oublier les absents (congés, maladie...)

- Prendre du temps pour énoncer les différents éléments de l'annonce. Les personnes recevant le message ont besoin de temps pour comprendre et réagir. Le silence est parfois nécessaire.
- Une parole juste et adaptée à la capacité de compréhension et à la maturité affective du public, (adultes et enfants), est à réfléchir car dans l'urgence de la situation, les adultes «annonceurs» sont souvent pris dans une forme de sidération: penser la mort est «innommable».

La position de l'annonceur et ses missions

Cette position d'annonceur va être centrale car il va occuper une fonction de réassurance dans la communauté des « vivants »; il va ainsi montrer aux enfants, adultes, qu'il est en mesure de pouvoir les accompagner, qu'il sait le faire.

Présentation de l'annonceur et en quelle qualité il intervient dans la classe.

Phrase introductive qui replace la personne qui annonce, dans sa fonction et qui précise **qu'elle n'est pas le 1er messager**. L'utilisation d'un tiers souvent réel, permet de positionner l'annonceur dans une position de témoin.

Annonce brève mais claire sur la mort de la personne

Le contexte de la mort

Evoquer l'importance de respecter ce qui appartient à la famille et non au domaine public. A des questions sur le contexte précis de la mort, et plus particulièrement s'il s'agit d'un suicide, expliquer que cela appartient à l'histoire de la personne et de sa famille. Respecter la question de l'intimité de la personne.

Expression de sympathie et de regrets

Exprimer un mot de sympathie et de regret à l'égard de la personne décédée. Dans un contexte professionnel, dans le cas d'un décès d'un enseignant, c'est à sa qualité d'enseignant faisant partie d'un corps professionnel, qu'il est important de rendre hommage.

* L'expression du trauma et le parcours du deuil

Enoncer la différence singulière de chacun face au chagrin et la manière de l'exprimer.

 Souligner la justesse pour chacun: pleurs, silences, rires nerveux, besoin intense de parler.

* Reposer un cadre de travail et d'avenir

Recentrer sur le sens de l'école, les élèves et ce pourquoi ils sont là.

2 CONCLUSION

Il est important en tant que professionnel de pouvoir asseoir notre pratique sur un cadre contenant, de référence, qui ne banalise pas l'évènement traumatique et ses implications affectives mais qui inscrit une intervention plus professionnelle et plus distancée car réfléchie en amont.

Aussi, le dispositif de la cellule de crise potentielle pourrait donc rassurer l'ensemble du corps enseignant et la diffusion de ce livret pourrait être un outil de prévention, pour les équipes afin d'offrir un certain nombre de pistes possibles pour répondre à la question initiale : que faire ? Comment le faire ? Et comment le dire ?

POSTFACE

Comme tout document, il faut rester attentif à ne pas détourner cet outil en protocole rigidifié. Il semble important d'énoncer cette possible déviance.

Un certain nombre de réponses ont été apportées qui restent cependant ouvertes.

Attention cependant.....

Non à la systématisation

Ne pas confondre mesure préventive et excès de prévention.

Tout évènement lié à la mort ne nécessite pas la constitution d'une cellule de crise, ni une cellule d'écoute, au risque de :

- > banaliser les cellules de crise
- > se placer dans une position injonctive vis-à-vis de la cellule d'écoute, des élèves et des familles
- > amplifier une situation anxiogène, dramatiser
- > systématiser l'intervention sans implications des équipes
- > se placer dans une position de savoir, mais aussi conjointement d'infantilisation
- > réduire l'aspect créatif et humain en œuvre

Non à la généralisation

Autour de la fracture temporelle de l'annonce du décès, notre axe de référence s'est centré sur la violence de la mort, à travers son irruption dans la réalité entraînant un choc traumatique : accident, suicide.

L'aspect de cette fracture peut se trouver diluée dans une onde plus lente, lors d'une longue maladie, par exemple. Systématiser l'intervention reviendrait à englober de manière générique la mort sans ses composantes temporelles, culturelles et singulières.

Or, cette notion de temporalité va être déterminante dans la construction de l'accompagnement du collectif mais aussi de manière individuelle dans le travail de deuil. Cette composante devra également être attentivement examinée avant toute intervention.